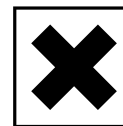


FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1
	Révision nr : 5
DELAVAL FOOTBATH SOLUTION 500	Date : 15/9/2004
	Remplace la fiche : 24/8/2004
	HC1 www.lisam.com



Dangereux pour
l'environnement



Nocif

Producteur

DELAVAL N.V.
Industriepark 8 - 10
B-9031 Drogen Belgium
Tel. +32 9 280 91 25
Centre Antipoison - Tél : + 32 (0)70 245 245

Distributeur responsable

DeLaval International AB
Industriepark 8-10
B-9031 Drogen Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Centre Antipoison - Tél : +33 1 40 05 48 48

1. Identification du produit et de la société

Identification de la société : Voir distributeur.
Nom commercial : DELAVAL FOOTBATH SOLUTION 500.
Usage : Réservé à un usage professionnel.
Identification du produit : Préparation liquide.

2. Informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS / n° EINECS / Index CE	Symbole(s)	Phrase(s) R
<u>Sulfate de cuivre pentahydrate</u>	: 5 - 15 %	007758-99-8 / 231-847-6 / 029-004-00-0	Xn N	22-36/38-50/53
<u>Acide acétique</u>	: 5 - 15 %	000064-19-7 / 200-580-7 / 607-002-00-6	C	10-35
<u>Glutaraldéhyde</u>	: < 5 %	000111-30-8 / 203-856-5 / 605-022-00-X	T C N	23/25-34-42/43-50
<u>Quaternary ammonium compounds</u>	: < 5 %	068424-95-3 / 270-331-5 / -----	C N	22-34-50

Substance(s) dangereuse(s) : Voir Rubrique 16 (Explication de phrase R des composants dangereux).

3. Identification des dangers

Phrases relatives aux dangers : Risque de lésions oculaires graves. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau. Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
Mode d'exposition dominant : Contact avec la peau et les yeux.
Symptômes liés à l'utilisation
- Inhalation : L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires.
- Contact avec la peau : Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation.
- Contact avec les yeux : Irritant au contact direct avec les yeux. Un contact direct peut provoquer une lésion de la cornée.
- Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré.

4. Mesures de premiers secours

Premiers soins
- Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.
- Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2
	Révision nr : 5
DELAVAL FOOTBATH SOLUTION 500	Date : 15/9/2004
	Remplace la fiche : 24/8/2004
	HC1 <small>www.lisam.com</small>

4. Mesures de premiers secours (suite)

- Ingestion : Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : Mousse. Produit chimique sec. Dioxyde de carbone. Pulvérisation d'eau.
 Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
 Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

6. Mesures en cas d'épandage accidentel

Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.
 Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Toxique pour les organismes aquatiques.
 Mesures après fuite / épandage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

7. Manipulation et stockage

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.
 Stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
 Manipulation : Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Protection individuelle
 - Protection respiratoire : En cas de risque de production excessive de vapeurs, porter un masque adéquat.
 - Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
 - Protection de la peau : Si le contact avec la peau ou une contamination des vêtements est possible, porter des vêtements de protection.
 - Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
 - Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique : Liquide.
 Couleur : Bleu(e).
 pH (5%) : 2.4 - 3.4
 Densité (g/ml) : 1.1 - 1.12
 Solubilité dans l'eau : Complète.

10. Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3
	Révision nr : 5
DELAVAL FOOTBATH SOLUTION 500	Date : 15/9/2004
	Remplace la fiche : 24/8/2004
	HC1 <small>www.lisam.com</small>

11. Informations toxicologiques

- Ingestion : Nocif en cas d'ingestion.

12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques : Ce produit contient des composants dangereux pour l'environnement aquatique. Eviter le rejet dans l'environnement.

13. Mesures relatives à l'élimination

Elimination des déchets : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14. Informations relatives au transport

Etiquette(s) de danger : C
 - Proper shipping name : 3264 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A., 8, III
 - No ONU : 3264
 - ADR/RID : Class : 8
 Group : III

15. Informations réglementaires

Symbole(s) : Nocif.
 N - Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) R : R20/22 - Nocif par inhalation et par ingestion.
 R36/37/38 - Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
 R42/43 - Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
 R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S : S02 - Conserver hors de portée des enfants.
 S23 - Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.
 S24 - Eviter le contact avec la peau.
 S37 - Porter des gants appropriés.
 S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

16. Autres informations

Liste des phrases R (Voir rubrique 2 & 3) : R10 - Inflammable.
 R22 - Nocif en cas d'ingestion.
 R23/25 - Toxique par inhalation et ingestion.
 R34 - Provoque des brûlures.
 R35 - Provoque de graves brûlures.
 R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.
 R42/43 - Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
 R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
 R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Autres données : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58/CE de la Commission de la CEE.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4
	Révision nr : 5
DELAVAL FOOTBATH SOLUTION 500	Date : 15/9/2004
	Remplace la fiche : 24/8/2004
	HC1 www.lisam.com

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document